



Assurance Loyer d'AG Insurance

Garder un toit si vous perdez votre emploi ou pire encore

Déclaration Perte d'Emploi

Voici comment procéder :

1. Remplissez **vos coordonnées** et les **informations** concernant votre **employeur**
2. **Scannez tous les documents** à nous faire parvenir :
 - a. cette **déclaration** complétée
 - b. la **lettre de licenciement** reçue de votre employeur,
 - c. **l'attestation de l'ONEM** ou de l'organisme de paiement des allocations de chômage. N.B. : Elle doit mentionner que les conditions d'admission et d'octroi des allocations
3. Rendez-vous sur www.vivay.be/contactez-nous.
4. Remplissez le formulaire de contact en ligne
5. Joignez tous les documents scannés (voir point 2)

>> Recevez un mail de confirmation de notre part dès que tout aura été envoyé.



Un problème technique lors de l'envoi de votre déclaration ?

Contactez-nous au +32 (0)2 664 70 60 du lundi au vendredi de 8 à 18 heures.
Ou envoyez un mail à medical@vivay.be

Vos **coordonnées d'assuré(e)** :

Nom : Prénom :

Votre adresse : n° : Bte :

Code postal : Localité :

Le numéro de votre contrat d'Assurance Loyer :



Assurance Loyer d'AG Insurance

Garder un toit si vous perdez votre emploi ou pire encore

Les **informations** concernant **votre employeur** :

Nom de votre dernier employeur :

Adresse : n° : Bte :

Code postal : Localité :

Date d'entrée en service : / / Date du licenciement : / /

Date du premier jour de chômage indemnisé : / /

Type de contrat :

À durée indéterminée À durée déterminée

Intérim Saisonnier

Autre

Date :

..... / /

Signature :

.....



Assurance Loyer d'AG Insurance

Garder un toit si vous perdez votre emploi ou pire encore

Clause Privacy

Les données à caractère personnel recueillies au moyen de ce document sont traitées par AG Insurance SA, ayant son siège social à 1000 Bruxelles, Boulevard Emile Jacqmain 53 en tant que responsable du traitement, conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, ainsi qu'à la Notice Vie Privée d'AG Insurance sur le site web www.aginsurance.be.

Ces données à caractère personnel sont traitées pour l'exécution et pour la liquidation du contrat lié au présent document ainsi que pour les finalités mentionnées dans la Notice Vie Privée d'AG Insurance.

La personne concernée peut exercer ses droits relatifs au traitement de ces données au moyen d'une demande datée et signée accompagnée d'une photocopie recto verso de sa carte d'identité à envoyer par courrier à AG Insurance, Data Protection Officer, 1000 Bruxelles, Boulevard Emile Jacqmain 53, ou par email à : AG_DPO@aginsurance.be. Une réclamation peut le cas échéant être introduite auprès de l'Autorité de protection des données.